

Dans le cadre du **Plan Local d'Urbanisme intercommunal Chalosse Tursan**, la Communauté de communes, accompagnée de l'ADACL 40 (Agence Départementale d'Aide aux Collectivités Locales, basée à Mont de Marsan), a pour ambition de réaliser un recensement exhaustif des maisons d'habitations « de caractère » et de l'ensemble du patrimoine bâti (granges, petit patrimoine, ...) sur l'ensemble du territoire communautaire.

Ce travail a déjà été réalisé sur l'ancienne **Communauté du Tursan et de Hagetmau Communes Unies**.

**L'objectif de ce recensement est d'étudier la qualité architecturale et patrimoniale de chaque élément répertorié afin de promouvoir le patrimoine identitaire de la communauté, et faire en sorte de veiller à le protéger.**

Concernant les dépendances ou granges isolées, cet inventaire sera ensuite étudié d'un point de vue du niveau d'équipements (présence et suffisance des réseaux d'eau, électricité, ...) et des contraintes locales (bâtiment exposé aux risques, proximité d'un bâtiment d'élevage, ...).

Sur la base de critères objectifs, l'ensemble de l'étude pourra donner la possibilité à certaines constructions de changer de destination, c'est à dire une vocation autre que celle actuelle (transformation en gîte touristique ou maison d'habitation par exemple).

**Plusieurs sorties terrains sont prévues à compter en juin, juillet et août avec l'aide des élus locaux.**

Dans le cas où certains propriétaires ne souhaitent pas être recensés, veuillez-nous le faire savoir, en mairie, **avant le 31 août** prochain.

Merci d'avance pour votre coopération.

Le Président,  
**Marcel PRUET**

Dans le cadre du **Plan Local d'Urbanisme intercommunal Chalosse Tursan**, la Communauté de communes, accompagnée de l'ADACL 40 (Agence Départementale d'Aide aux Collectivités Locales, basée à Mont de Marsan), a pour ambition de réaliser un recensement exhaustif des maisons d'habitations « de caractère » et de l'ensemble du patrimoine bâti (granges, petit patrimoine, ...) sur l'ensemble du territoire communautaire.

Ce travail a déjà été réalisé sur l'ancienne **Communauté du Tursan et de Hagetmau Communes Unies**.

**L'objectif de ce recensement est d'étudier la qualité architecturale et patrimoniale de chaque élément répertorié afin de promouvoir le patrimoine identitaire de la communauté, et faire en sorte de veiller à le protéger.**

Concernant les dépendances ou granges isolées, cet inventaire sera ensuite étudié d'un point de vue du niveau d'équipements (présence et suffisance des réseaux d'eau, électricité, ...) et des contraintes locales (bâtiment exposé aux risques, proximité d'un bâtiment d'élevage, ...).

Sur la base de critères objectifs, l'ensemble de l'étude pourra donner la possibilité à certaines constructions de changer de destination, c'est à dire une vocation autre que celle actuelle (transformation en gîte touristique ou maison d'habitation par exemple).

**Plusieurs sorties terrains sont prévues à compter en juin, juillet et août avec l'aide des élus locaux.**

Dans le cas où certains propriétaires ne souhaitent pas être recensés, veuillez-nous le faire savoir, en mairie, **avant le 31 août** prochain.

Merci d'avance pour votre coopération.

Le Président,  
**Marcel PRUET**